

Séminaire gouvernance foncière : Quel bilan quatre ans après l'adoption des Directives Volontaires ?

Note conceptuelle

Contexte

En mai 2012, la communauté internationale se rassemblait de manière historique au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondial (CSA) pour adopter les **Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT)**. Ces directives ont permis d'impulser un mouvement global plaçant la question de la gouvernance de la terre et des ressources naturelles au cœur de l'agenda du développement. Quatre ans après leur adoption, le CSA organisera en octobre 2016, lors de sa 43^{ème} session, une séquence **plénière dédiée à un retour d'expérience des membres du CSA sur la mise en œuvre des VGGT** afin de partager les expériences et tirer des leçons de l'application des VGGT.

L'organisation de ce retour d'expérience s'inscrit également dans **le suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations du CSA**. Les discussions sont engagées depuis plusieurs années autour de la définition d'un cadre de référence pour la mise en commun des expériences. Des termes de références, préparés par le groupe de travail à composition non limitée sur le mécanisme de suivi, établissent des recommandations pour faciliter le partage d'expérience et de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des décisions du CSA par le biais de l'organisation d'événements nationaux, régionaux et internationaux. Ces termes de références doivent être adoptés lors de la 43^{ème} session. Dans ce cadre, **la France a proposé d'impliquer des plateformes nationales de dialogue multi-acteurs** afin d'analyser les progrès réalisés au regard des recommandations et pour alimenter les travaux du CSA.

Afin de préparer le retour d'expérience sur la mise en œuvre des VGGT, le secrétariat du CSA a consulté à ses membres (Etats, organisations des Nations unies, société civile et secteur privé) afin de recueillir leurs expériences et bonnes pratiques dans l'application des VGGT. A l'issue de cette consultation, à laquelle la France a contribué, le secrétariat du CSA a préparé une note d'informations pour la session d'octobre sur la base des retours d'expérience transmis par les membres. En complément de ce document, la France souhaite engager une démarche afin d'affiner l'analyse et mettre en lumière les facteurs de succès et d'échec dans la mise en œuvre des VGGT. Les résultats de cette analyse, qui s'appuieront sur l'expérience des membres de deux plateformes multi-acteurs, le Comité technique « foncier et développement » (CTFD) et le groupe interministériel sur la sécurité alimentaire (GISA), pourront apporter une contribution utile aux discussions lors du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en octobre 2016 à Rome.b

Objectifs et méthodologie

Cette réflexion nationale sera alimentée par l'organisation d'un **séminaire de préparation de la position française qui aura lieu le mardi 13 septembre de 9h30 à 17h au Centre de conférence ministériel au MAEDI** (27 rue de la Convention). Il réunira les acteurs français impliqués sur la question foncière (ministères, opérateurs, ONG et secteur privé).

La session de retour d'expérience du CSA sur la mise en œuvre des VGGT a pour objectifs de :

- Analyser les progrès, à la fois qualitatifs et quantitatifs, réalisés dans la mise en œuvre des VGGT aux niveaux national, régional et international ;
- Encourager l'adoption, l'adaptation et l'intensification des bonnes pratiques et leçons tirées des expériences de mise en œuvre des VGGT ;
- Contribuer aux réflexions pour améliorer la pertinence et l'efficacité du travail du CSA, notamment pour la réalisation de la sécurité alimentaire et les objectifs nationaux de nutrition ;
- Améliorer la connaissance et la compréhension des VGGT.

Le séminaire permettra de faire une revue d'initiatives développées pour mettre en œuvre les VGGT, d'identifier, à l'aide de plusieurs exemples en France et dans la politique de coopération française, les leçons tirées des actions menées par les acteurs français et d'analyser les forces et les faiblesses des différentes approches utilisées, les facteurs de succès et les principales difficultés afin de proposer des recommandations pour améliorer et intensifier la mise en œuvre effective des Directives. **Un document de positionnement de la France sera préparé afin de présenter, lors de la 43^{ème} session du CSA en octobre 2016, des recommandations issues des leçons tirées d'actions menées par les acteurs français.**

Agenda du séminaire

9h30 - 9h45: *Introduction du séminaire (Directrice générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international)*

9h45 – 10h15: *Contexte des réflexions du CSA et processus de révision du cadre de monitoring (Sebastien Subsol, MAEDI)*

10h15 – 12h00: *Table ronde n°1 – Quels impacts sur la gouvernance foncière ?*

Modération : Ward Anseeuw (CIRAD)

Interventions

- MAEDI (Vincent Larrouze, chef de la Mission de la gouvernance démocratique)
- Union Européenne (Joachim Knoth, chargé de programme foncier à DEVCO)
- BMZ (Fritz Jung, directeur adjoint de la division développement rural, droits fonciers et forêt)
- Oxfam Belgique (Stéphane Parmentier, chargé de plaidoyer)
- MAAF (Vincent Szleper, chef du bureau du foncier)

Débat avec l'ensemble des participants

12h00 – 13h30 : *Pause déjeuner libre*

13h30-15h15 : *Table ronde n°2 – L'opérationnalisation des VGGT*

Modérateur : Amel Benkahla (GRET)

Interventions

- Banque Mondiale (Caroline Plançon, experte gouvernance foncière)
- CCFD Terre-Solidaire (Isabelle Manimbem, chargé de programme au bureau Afrique)
- FAO (Jean-Maurice Durand, expert foncier à la Task Force VGGT)

Débat avec l'ensemble des participants

15h15 – 15h30 : *Pause café*



15h30 – 17h00: *Table ronde n°3 – Les investissements publics et privés à emprise foncière*

Modérateur : Lorenzo Cotula (IIED)

Interventions

- AFD (David Leyle, expert environnemental et social à la division AES)
- Proparco (Odile Conchou, Responsable de la Division Environnement, Social, Gouvernance et Impacts)
- Compagnie Fruitière (Jean-Marc Gravellini, Vice-Président Afrique)
- CCFD-Terre Solidaire (Jeanne-Maureen Jorand, chargé de plaidoyer sécurité alimentaire)

Débat avec l'ensemble des participants

17h00 – 17h30 : *Conclusions (Philippe Lavigne-Delville)*

Confirmation d'inscription à transmettre à secretariat.dgm-ddd-gouv@diplomatie.gouv.fr